

# Conseil municipal du 13 Février 2015

## Compte rendu

Secrétaire de séance : Annie Bazier

### **Documents en possession des conseillers :**

Statuts du SDEI

Compte-rendu du conseil de la CCEV ( séance du 5/12/2014 )

Projet d'arrêté concernant le chemin des Péreaux

### **Ordre du jour :**

#### **Demande d'achat d'un terrain communal :**

Claude Bonamy obtient l'accord du conseil pour l'achat de la parcelle boisée jouxtant son terrain ( parcelle de la Marnière) .

Superficie : 19,61 ares, 4€ le m<sup>2</sup> soit 588€. Il lui appartient de solliciter le notaire ;

Il renonce à l'acquisition du terrain adjacent de 15 ares .

#### **Modification des statuts du SDEI ( voir articles 6, 8 et 9 )**

Subventions 2015 :

- Comité des fêtes : 200€
- Réveil Préalien : 200€
- Arts et savoir-faire : 200€
- Chasse : 200€
- Pompiers : 100€
- Téléthon : 50€

#### **Cimetière : tarifs des concessions et des cases du columbarium**

Concessions pour les tombes : tarifs inchangés

Concessions pour le columbarium :

15 ans, 100€ - 30 ans, 200€ - 50 ans, 300€

Dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs : 80€

#### **ADELFA**

Accord du conseil pour une adhésion de la commune à cette association de protection contre la grêle.

#### **Budget 2015**

- Impôts : montant inchangé

- Travaux :
- remise en état du logement de l'école - en attente de la totalité des devis
- A prévoir : accès handicapés pour la mairie
- Assainissement : en attente des subventions du FAR
- Défibrillateur : en commande
- Détecteurs de fumée : prévus pour Mars

### **Exploitation des bois autour de l'étang communal**

Le bois de pins est constitué d'arbres cinquantenaires, désormais bons à abattre . le bénéfice qui résultera de l'exploitation sera utilisé en partie pour replanter.

Un appel d'offre sera lancé pour le choix de l'entreprise

### **Ouverture de chemins :**

Un projet d'arrêté concernant le chemin des Pereaux est soumis au conseil . Cet arrêté fait suite à la demande de M Hamard qui propose de nettoyer ce chemin en échange d'autorisations pour randonner avec son club de motos . Une autorisation de ce type avait été accordée par la mairie en Avril 2010 sans que le conseil en soit informé (lettre d'autorisation signée par le 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Métais )

Les propriétaires des terres qui bordent ce chemin ont été informés : M Borgé n'a pas donné suite au projet d'arrêté que lui a soumis M Lévêque, M Bourroux a adressé une lettre qui a été lue pendant le conseil. ( voir copies jointes )

### **Elections départementales**

Planning établi pour les permanences des 22 et 29 Mars

### **Course cycliste du 19 Avril**

Une douzaine de signaleurs doivent être inscrits avant le 15 Mars  
Le comité des fêtes organisera la buvette

### **Questions diverses**

Le cabanon de l'étang doit être refait : projet en cours d'étude

Arts et savoir faire : l'association a obtenu l'accord de la mairie et de la CCEV pour ouvrir la maison située sur la place, à l'occasion de la manifestation des 23 et 24 Mai

La cantine scolaire de Chatillon réclame à la mairie une subvention.....

Concours de pêche : le projet se précise pour le 5 Juillet